

DÉFORESTATION: LE FEU PASSE AU VERT

Le Brésil vient d'assouplir sa loi sur la déforestation, projet très controversé. Poumon mondial, l'Amazonie pourrait y laisser sa santé. Ne faudrait-il pas dès lors une justice internationale pour protéger l'environnement?

ELODIE GUIGNARD, SAO PAULO

Même sous les tropiques, la douche est froide pour les défenseurs de l'environnement. Après des mois d'une âpre bataille, les députés brésiliens ont voté à fin avril une loi favorisant la déforestation. Voté à une large majorité, le texte, qui réforme le code forestier de 1965, consacre la victoire du puissant lobby agro-alimentaire après plusieurs années de bataille avec les écologistes.

Pays aux 5,2 millions de km² de forêts, le Brésil a perdu depuis 1970 près de 18% de sa forêt originale, suite à la déforestation et aux activités humaines. A eux seuls, les déboisements en zone amazonienne représentent près de 10% de l'ensemble de la déforestation annuelle sur la planète.

Un poumon menacé

La nouvelle loi affaiblit par différentes mesures le combat contre la déforestation toujours en cours de l'Amazonie. Approuvée par les députés, en première lecture, puis modifiée par les sénateurs, cette loi oppose les défenseurs de l'environnement au très puissant lobby agricole, les écologistes aux «ruralistes» (défenseurs des grands agriculteurs et éleveurs). L'Amazonie, véritable poumon de la planète, mais également la forêt Atlantique ou encore le Cerrado sont concernés.

Le texte approuvé entérine les propositions du rapporteur du projet de loi, le député Paulo Piau, considéré comme plus proche des ruralistes. Et cela au grand dam du Parti des travailleurs de la présidente Dilma Rousseff. Celle-ci avait promis lors de sa campagne de 2010 de s'opposer à toute loi menaçant la lutte contre la déforestation. Un déboisement qui, en Amazonie, s'est réduit de 27 000 km² par an (en 2004) à un peu plus de 6 000 km² (en 2011).

Amnistie controversée

Pour justifier leur combat, les ruralistes martèlent que le code actuel, en vigueur depuis 1965, est aujourd'hui inapplicable et de toute façon peu respecté. Mais l'épopée législative n'est peut-être pas achevée pour autant. Avant sa promulgation, le texte va être soumis à Dilma Rousseff, qui peut mettre son veto à tout ou partie de celui-ci (voir ci-contre).

Un point de la loi fait particulièrement controversé: l'hypothèse d'une amnistie pour ceux qui ont déboisé illégalement jusqu'en 2008 - date de mise en place par l'ancien président Lula d'un programme incitatif de lutte contre la déforestation. Cette amnistie prévue par le nouveau texte de loi concerne aussi la fin partielle de l'obligation de reboiser les zones dégradées

(plus de 75 millions d'hectares). Autre point critique: une restriction importante des zones de protection permanente et des réserves légales.

Le Brésil rencontre un certain succès dans la lutte contre la déforestation

En effet, l'un des principaux points d'achoppement entre ruralistes et protecteurs de l'environnement réside dans la restriction des zones à préserver et à reboiser le long des cours d'eau ou des lieux stratégiques.

L'ancien code obligeait les propriétaires terriens à conserver intacte une partie des forêts (jusqu'à 80% en Amazonie). A l'avenir, les propriétaires ne

devront préserver ou reboiser que 15 m de forêt de chaque côté des cours d'eau, contre 30 m aujourd'hui, et ce pour les cours d'eau inférieurs à 10 m de large. Pour les fleuves plus larges, les limites seront fixées par les autorités locales. Selon les défenseurs du projet, cette décision témoigne d'un souci d'adaptation. Les écologistes, eux, ne goûtent guère cette flexibilité et estiment qu'elle va aggraver encore la déforestation.

Une image menacée

Au cours des dernières années, en augmentant les contrôles policiers et la surveillance par satellite, le Brésil a rencontré un certain succès dans la lutte contre la déforestation. Les disparités régionales restent cependant importantes et le sujet ultrasensible dans

un pays où le secteur de l'agroalimentaire représente plus de 20% du PIB.

Au-delà des préoccupations écologiques et économiques, le sujet fait donc figure de test politique pour Dilma Rousseff, dont le gouvernement est crédité de 64% d'opinions favorables. Les écologistes gardent l'espoir de la voir respecter sa promesse de campagne, à savoir mettre son veto au texte. Mais cela risquerait de compliquer le reste de son mandat. Si celle qui a succédé à Lula accepte le texte, l'image du Brésil sera écornée, un mois et demi avant d'accueillir la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, le sommet Rio+20 (20-22 juin). Tel est aussi l'avis de Paulo Moutinho, de l'Institut de recherches environnementales de l'Amazonie: «S'il n'y a pas veto de la présidente, le Brésil perdra toute crédibilité.»

LA LIBRE BELGIQUE

L'ESPOIR D'UN VETO

Tant que le code forestier n'est pas promulgué, les écologistes se raccrocheront à un hypothétique veto, une promesse faite par la présidente brésilienne lors de la campagne électorale de 2010. Une telle décision reviendrait, pour Dilma Rousseff, à se mettre à dos les députés ruralistes pour le reste de son mandat. «Ce sera très difficile pour elle de mettre son veto, car même à l'approche du sommet Rio+20, il y a d'autres facteurs politiques et économiques qui prennent le dessus», explique Higinio Aquino, membre de l'Institut brésilien des forêts (IBF).

Mais ce geste fort représente l'ultime espoir des écologistes. Les grandes ONG telles que le WWF et Greenpeace suivent ce dossier de très près depuis des mois. A force de manifestations, de pétitions et d'appels sur les réseaux sociaux, elles comptent mobiliser l'opinion publique. Des dizaines d'associations opposées au projet de loi se sont réunies au sein d'un Comité national pour la défense des forêts, de manière à se faire entendre davantage face au lobby agroalimentaire. S'ils n'obtiennent pas le veto, les écologistes continueront leur quête de signatures. Plus de 134 000 personnes ont déjà signé la pétition en faveur de la «déforestation zéro».

Une telle initiative populaire nécessite près de 1,4 million de signatures pour déposer un projet de loi. Le défi semble immense mais le nombre de signataires s'est accéléré après le vote et le Brésil compte plus de 192 millions d'habitants. Même en cas de promulgation, les écologistes disposeraient d'une caisse de résonance considérable avec le Sommet Rio+20, où 50 000 personnes et plus de 100 chefs d'Etat ou de gouvernement sont attendus à Rio de Janeiro. EG



Entre août 2010 et juillet 2011, 6238 km² ont été déboisés en Amazonie, soit une baisse de plus de 11% par rapport à l'année précédente. KEYSTONE

Environnement: casser la spirale de l'impunité

PROPOS RECUEILLIS PAR SABINE VERHEST

De l'Amazonie à la Chine, en passant par l'Afrique, le constat est le même: l'impunité reste totale à l'endroit des grands pollueurs ou autres destructeurs du milieu vital. Aussi le procureur argentin Gustavo Gómez plaide-t-il pour la création d'une Cour pénale internationale pour l'environnement. A ceux qui lui disent qu'il nourrit «une utopie», Gustavo Gómez répond simplement qu'il y croit et sait se montrer «plus patient qu'un Chinois». La création d'une Cour pénale internationale pour l'environnement, qui permettrait de condamner les crimes et délits en la matière, «est loin d'être impossible», assure ce procureur général argentin. «Je pense qu'elle peut se concrétiser d'ici à 20 ans.» Elle se révélerait particulièrement utile pour les pays d'Amérique latine ou d'Afrique, face aux abus des multinationales intéressées par leurs matières premières. Entretien.

Quelle serait la valeur ajoutée d'une juridiction environnementale internationale?



Les graves atteintes au milieu vital aggravent l'effet des désastres naturels (ici sécheresse au Brésil). KEYSTONE

Gustavo Gómez: Il existe actuellement une grande impunité pour les entreprises qui ne tiennent plus leurs richesses de la main-d'œuvre bon marché, mais de la contamination. On se trouve dans un cercle vicieux.

Plus de pollution signifie plus d'argent. Plus d'argent, plus de corruption. Plus de corruption, plus d'impunité. Plus d'impunité, plus de pollution. Mon travail est de casser cette spirale d'impunité.

Dans la nature, peut-on gagner de l'argent sans polluer?

Bien sûr, mais les bénéfices sont moindres. L'Allemagne exploite des mines, avec des niveaux très bas de contamination. Il existe des règles en Allemagne, très exigeantes et respectées, qui n'ont rien à voir avec les conditions d'exploitation en Amérique latine. Il faut éliminer les deux poids deux mesures. En Argentine, nous avons une loi pénale environnementale, mais le problème est moins dans la loi que dans son application. Il existe aussi des traités internationaux, comme la convention sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination (adoptée à Bâle en 1989). Ce traité est né alors que l'Europe envoyait les résidus toxiques en Afrique. Mais, aujourd'hui, nous faisons face à un autre problème: ces déchets sont pris en charge par des éco-mafias. LLLB